







MESSAGES CLES DU RAPPORT NATIONAL VOLONTAIRE 2022

COTE D'IVOIRE

La Côte d'Ivoire, sous la Haute Egide de Son Excellence Alassane OUATTARA, Président de la République, s'est attelée à la prise en compte des agendas 2030 et 2063 dans ses Plans de Développement, dans les politiques sectorielles et locales. Ainsi, le PND 2021-2025, traduction opérationnelle de la vision « Côte d'Ivoire solidaire » ambitionne d'accélérer la transformation structurelle de l'économie pour hisser la Côte d'Ivoire au rang des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure à l'horizon 2030.

En vue de l'appropriation des ODD, des activités de sensibilisation et de mobilisation des parties prenantes sont menées depuis 2016, afin que chaque citoyen contribue à l'équilibre entre la qualité de l'environnement, l'efficacité économique et le progrès social.

Ce processus a permis de prioriser 40 cibles et d'identifier 11 accélérateurs dont l'un des principaux a été le Programme Social du Gouvernement (PSGouv) 2019-2020. Dans l'optique d'accélérer le rythme de la réduction de la pauvreté et des inégalités, le PSGouv2 a été maintenu sur la période 2022-2024.

Par ailleurs, l'exécution du PND 2016-2020 a permis une réduction substantielle de la pauvreté et d'améliorer l'accès des populations à la santé, à l'éducation, à l'emploi, à l'eau potable et à l'assainissement. Ces réalisations ont permis de consolider la croissance économique malgré un contexte mondial défavorable.

En effet, la résilience de l'économie ivoirienne aux chocs extérieurs, combinée à l'efficacité de son plan de riposte économique et sanitaire, ont permis de contenir les effets de la pandémie de COVID 19 et de réaliser un taux de croissance d'environ 2% en 2020, contre une contraction de 2% en Afrique subsaharienne.

Malgré ses performances, le pays est confronté à des défis liés à l'accès des populations aux services sociaux de base, au maintien d'une croissance économique forte, inclusive, diversifiée et durable, au développement du secteur privé et à la mobilisation des ressources intérieures pour le financement des ODD.

A l'effet de renforcer la résilience et de lutter contre la fragilité, l'Etat entend accélérer la transformation structurelle de l'économie en multipliant les opportunités de créations de richesses et d'emplois, en particulier pour les jeunes et les femmes.

Le Gouvernement maintiendra un système de santé de qualité et accessible, soutiendra l'opérationnalisation de la Couverture Maladie Universelle et mettra en œuvre des stratégies pour assurer une meilleure acquisition de connaissances, de









compétences fondamentales des apprenants et intensifiera les actions de lutte contre l'analphabétisme.

Par ailleurs, le Gouvernement poursuit ses efforts en faveur de l'autonomisation des femmes et des jeunes filles par le développement du capital humain en matière d'inscription et de rétention à l'école, en matière d'amélioration de leur santé sexuelle et reproductive et de leur inclusion financière.

Le Gouvernement articulera également ses efforts autour de la maîtrise, la sécurisation et la mobilisation des ressources en eau. Il facilitera de façon égalitaire, l'accès à l'électricité pour tous les citoyens et assurera la promotion des énergies renouvelables, des énergies propres dans la perspective du développement durable.

Une politique vigoureuse pour un accès à un emploi décent sera menée pour tous y compris les jeunes et les personnes en situation de handicap, avec l'amélioration de la gouvernance du marché du travail et l'accès à un logement décent pour tous.

Pour faire face aux menaces des changements climatiques, la Côte d'Ivoire maintiendra un cadre de vie sain par des pratiques éco-citoyennes, créera des opportunités d'investissements résilients au climat et fera de l'économie verte une source de création d'emplois décents à travers la mise en œuvre de son « pacte vert » contenu dans la stratégie nationale développement durable.

En outre, la Côte d'Ivoire développera une agriculture durable et des chaînes de valeurs inclusives en favorisant une coordination étroite entre les activités agrosylvo-pastorales et halieutiques et les efforts d'adaptation et d'atténuation au changement climatique.

En vue de faire de produire des données statistiques factuelles et désagrégées, l'Etat s'est engagé à financer les grandes opérations statistiques et à opérationnaliser la réforme du système statistique nationale.

Enfin, le Gouvernement ivoirien, a engagé le processus de localisation des ODD avec l'appui du système des nations unies. A cet effet, les leçons apprises du projet pilote dans la région du Gbêkê seront capitalisées et répliquées sur l'ensemble du territoire par des partenariats entre la société civile, les collectivités territoriales et le secteur privé.

